

L'ECO-SIRTOM

Le journal du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement
des Ordures Ménagères de la vallée de la Grosne

Journal intercommunal-4ème trimestre 2007-N°7



EN BREF

P 1 : édito

P 2 : un test très positif...

P 3 : bilans

P 4 : du côté des
déchetteries



EDITO :



Jean-François DEMONGEOT
Président du SIRTOM
de la vallée de la Grosne

En janvier 2007, je vous présentais le scénario que le Conseil syndical du SIRTOM avait décidé de mettre en place sur 5 communes pour tester une nouvelle politique de gestion des déchets sur notre territoire.

Ce scénario a débuté en juin 2007, et il est aujourd'hui temps de faire un premier bilan.

Vous allez pouvoir vous rendre compte dans les éléments qui vous sont présentés que ce bilan est largement positif. En effet, d'un point de vue **quantitatif**, les tonnages parlent d'eux mêmes : baisse des ordures ménagères et forte hausse des emballages. **Qualitativement**, et c'est une bonne surprise, la mise en place d'un tri chez l'habitant ne détériore par la qualité des produits triés. **D'un point de vue financier**, les données que nous avons à ce jour nous prouvent de manière concrète que la fameuse réflexion: « *je paye trop cher donc je ne trie plus* » est totalement fautive : la collectivité, du fait des tonnages d'ordures ménagères collectés en moins, dépense effectivement moins d'argent pour la gestion de ses déchets. Ces économies devraient entraîner dans les années à venir une stabilisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette stabilisation est d'ailleurs engagée dès cette année.

Bref, ces premiers **résultats sont très encourageants**, et devraient certainement conduire le SIRTOM à développer cette nouvelle gestion des déchets à l'ensemble de ses communes, de façon progressive.

Je voudrais **remercier les habitants** des cinq communes actuellement équipées pour leur implication, et leur forte participation à cette expérimentation. Je souhaite que ces résultats encouragent l'ensemble des habitants du SIRTOM à **accentuer leur geste du tri et à développer au jour le jour une gestion responsable des déchets** : rappelons que le déchet le plus simple à gérer est celui que l'on ne produit pas...

Responsable de la publication : M.DEMONGEOT

Directeur de la rédaction : M. DEVILLARD

Rédaction et photos : M. GALLAND

Impression : Imprimerie MONTERRAT-03.85.36.38.00- (imprimé sur papier recyclé)

Diffusion : 10 000 exemplaires – subventionnée à 70% (ADEME/CG71/ECO-EMBALLAGES) - coût unitaire : 0,029 €

L'ECO-SIRTOM – page 1



ECO
EMBALLAGES



LE RAMASSAGE DES EMBALLAGES EN PORTE A PORTE : UN TEST TRÈS POSITIF !

Rappel : en 2006, dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle politique de gestion des ordures ménagères sur le territoire du SIRTOM, 5 communes (CLUNY, TRAMAYES, TRIVY, BLANOT, CORTAMBERT) ont été choisies pour servir de test à partir de juin 2007. Les actions testées sont :

- les modifications des tournées des ordures ménagères,
- la mise en place de tournées de ramassage pour les emballages,
- la distribution des bacs de ramassages spécifiques.



A noter que la population concernée par ce test représente 1/3 de la population totale du SIRTOM. Après 4 mois de fonctionnement, il est temps de faire un premier bilan.

Sur les 8 premiers mois de l'année, **124 tonnes** d'ordures ménagères en moins ont été collectées sur l'ensemble du SIRTOM, soit **- 4%**.

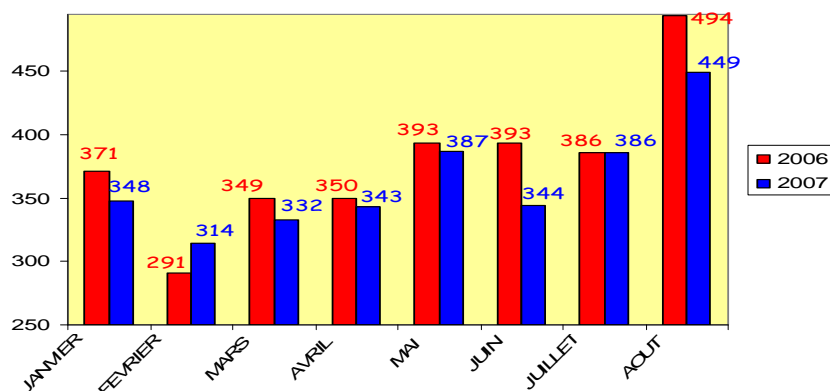
De janvier à mai cette baisse est de 30 tonnes, soit **- 1,7 %**.

De juin à août cette baisse est de 94 tonnes, soit **- 7,4%**.

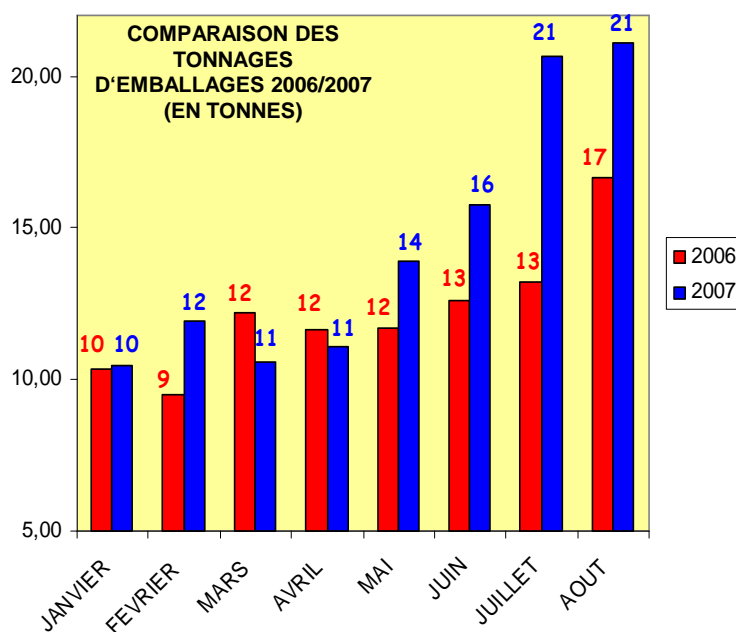
La baisse importante à partir du mois de juin correspond à la mise en place de la phase de test sur les 5 communes.

Ramenée au nombre d'habitants concernés, la baisse sur les 3 derniers mois, pour ces 5 900 habitants, est de l'ordre de 15 %.

COMPARAISON DES TONNAGES D'ORDURES MENAGERES (EN TONNES)



COMPARAISON DES TONNAGES D'EMBALLAGES 2006/2007 (EN TONNES)



Sur les 8 premiers mois de l'année, **18 tonnes** d'emballages en plus ont été collectées sur l'ensemble du SIRTOM, soit **+ 18 %**.

De janvier à mai cette hausse est de 3 tonnes, soit **+ 5 %**.

De juin à août cette augmentation est de 15 tonnes, soit **+ 35%**.

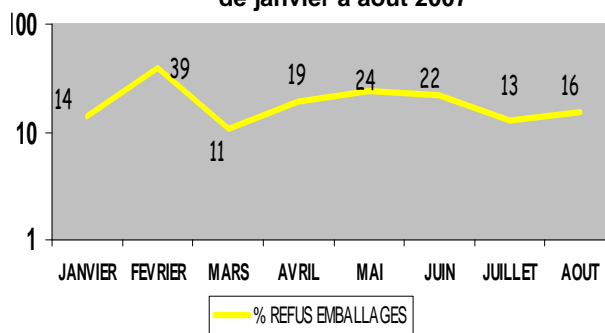
L'augmentation très importante à partir du mois de juin correspond à la mise en place de la phase de test sur les 5 communes.

Ramenée au nombre d'habitants concernés, la hausse sur les 3 derniers mois, pour ces 5 900 habitants, est de l'ordre de 75 %.

MOYENNE DES TAUX DE REFUS DE TRI DE JANVIER A AOUT 2007 :

LE REFUS DE TRI EST DE 19 % (chiffres 2006 24%) : les taux de refus de tri baissent sur 2007 : le ramassage en porte à porte des emballages améliore la qualité du tri.

Evolution des taux de refus de tri des emballages de janvier à août 2007

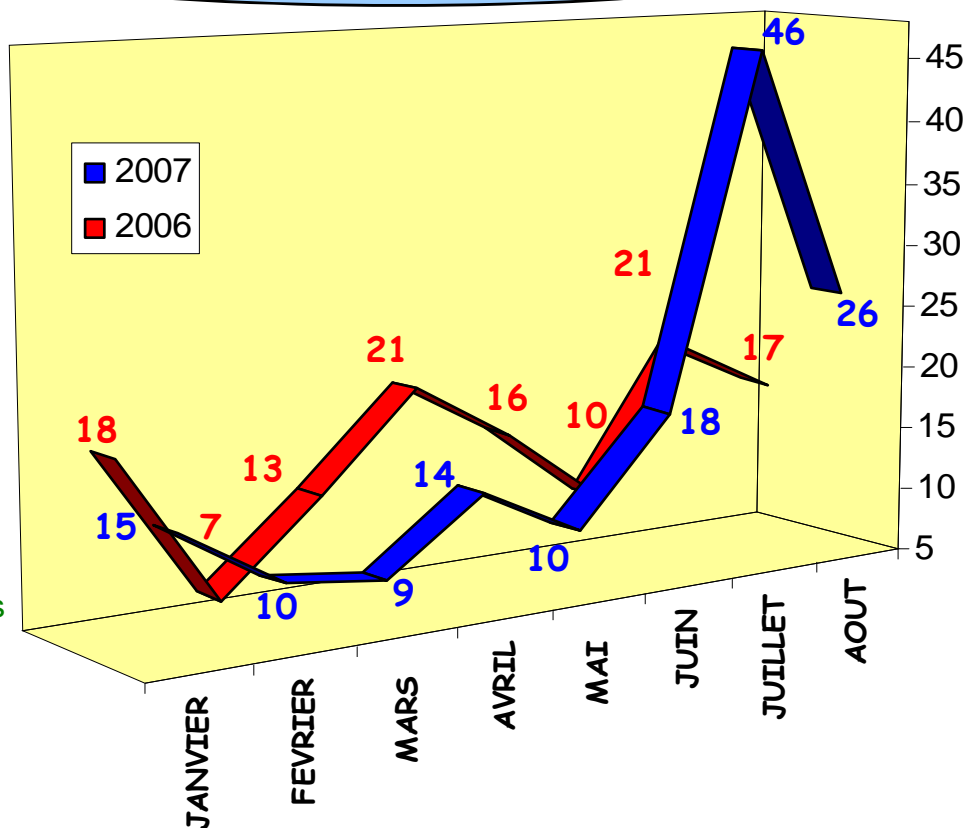




Evolution 2006 / 2007 du tonnage des cartons déposés en déchetteries

Dans le cadre des améliorations des collectes sur ces 5 communes, les cartons ne sont plus ramassés en mélange avec les ordures ménagères. Il a donc été demandé, aux professionnels et aux particuliers, d'amener directement leurs cartons dans les déchetteries.

Les résultats des tonnages de cartons déposés en déchetteries, présentés dans ce graphique, mettent en évidence l'implication des habitants dans cette démarche.



Implications financières pour la collectivité

Les nouvelles habitudes de tri conduisant à augmenter les tonnages des produits recyclables collectés, tout en diminuant les quantités d'ordures ménagères, ont une implication financière directe pour la collectivité.

Sur les 8 premiers mois de 2007, le SIRTOM a économisé 9 280 € sur le traitement des ordures ménagères, par rapport à 2006. Cette baisse s'explique par l'augmentation du tri : emballages et cartons qui ne se trouvent plus dans les ordures ménagères...

Pour informations, pour les emballages, en net, le SIRTOM a dépensé 1 600 € en plus, par rapport à 2006 et pour les cartons, les recettes supplémentaires, en net, sont de 138 €.

Au total la collectivité économise plus de 7 800 €, essentiellement du fait de la baisse des tonnages des ordures ménagères, du fait du tri amélioré.

Au-delà de l'aspect environnemental immédiat, le bilan financier de cette opération, grâce à vos efforts et votre implication, est également très positif.

Les économies cumulées devraient conduire à une stabilisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans les années à venir.



BILAN COMPOSTAGE INDIVIDUEL :

A la suite des propositions de fourniture des composteurs individuels sur les 47 communes du SIRTOM, les habitants de 46 communes ont souhaité commander cet équipement.

Au total, au 1^{er} octobre 2007, 1350 composteurs ont été distribués.

La fourniture de composteurs individuel est donc un véritable succès.

Rappelons que 1/3 des déchets qui finissent dans notre poubelle peut être composté... si vous n'êtes pas encore équipé, vous pouvez le commander directement auprès du SIRTOM.



DU CÔTÉ DES DECHETTERIES...

ATTENTION A COMPTER DU 31 OCTOBRE NOUS PASSONS AUX HEURES D' HIVER POUR LES OUVERTURES DES DECHETTERIES...

Pour rappel : les plages horaires d'ouverture pour les déchetteries pour les **horaires d'hiver sont 09h00 – 12h00 / 14h00-17h00** (La saison dite d'hiver est comprise entre le 31 OCTOBRE et le 31 MARS).

Les spécificités d'ouverture sont les suivantes :



- a) ouverture de la déchetterie de **CLUNY** le LUNDI, MERCREDI, SAMEDI toute la journée et le VENDREDI APRES-MIDI toute l'année. L'heure d'ouverture du LUNDI MATIN est fixée à 10h00 toute l'année.
- b) ouverture de la déchetterie de TRAMAYES le LUNDI, MERCREDI, SAMEDI toute la journée. **Fermeture le LUNDI MATIN pendant la période d'hiver,**
- c) ouverture de la déchetterie de **TRAMBLY** le LUNDI MATIN, le MERCREDI MARTIN, le SAMEDI. **Fermeture le SAMEDI MATIN pendant la période d'hiver.**
- d) ouverture de déchetterie de **SALORNAY-SUR-GUYE** le LUNDI APRES-MIDI, le VENDREDI APRES-MIDI, le SAMEDI MATIN. **Fermeture le VENDREDI APRES-MIDI pendant la période d'hiver.**
- e) ouverture de la déchetterie de **LA GUICHE**, le LUNDI MATIN et le SAMEDI APRES-MIDI, toute l'année.



Une nouvelle consigne d'accès aux déchetteries

A partir du 1^{er} janvier 2008 une carte d'accès personnelle aux déchetteries du SIRTOM sera attribuée à chaque habitant du SIRTOM fréquentant les déchetteries. **Cette carte sera ensuite à présenter aux gardiens de déchetteries pour pouvoir déposer des déchets.**

Cette carte sera attribuée sur simple présentation d'un justificatif de domicile lors de votre première visite en déchetterie à compter du 1^{er} janvier.

 SIRTOM Vallée de la Grosse	CARTE ACCÈS DECHETTERIE 
	NOM : PRENOM : COMMUNE : IMMATRICULATIONS VEHICULES :/.....

POURQUOI UNE TELLE CARTE ?

Le fonctionnement d'une déchetterie est financé par l'intermédiaire de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par les usagers habitants sur le territoire du SIRTOM. Des usagers d'autres territoires fréquentant de plus en plus ces équipements il devient donc nécessaire de s'assurer que les utilisateurs des déchetteries sont bien des habitants du SIRTOM.

Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM..

Vous pouvez désormais déposer vos cartouches d'encre usagées aux déchetteries du SIRTOM ; elles seront prises en charge gratuitement par la société LVL qui les recyclera pour financer des fauteuils aux personnes handicapées.

SIRTOM VALLEE DE LA GROSNE : TEL.: 03.85.59.26.98.ou 89.50./sirtom71 @wanadoo.fr